

# Bâti D<sup>2</sup>, la CCI dynamise ce programme d'avenir

Dans le cadre du programme européen Interreg IV Bâti D<sup>2</sup> « de promotion de la construction durable en territoire transfrontalier », des visites de sites de constructions écologiques et d'éco-quartiers, mettant en avant leurs méthodes de construction durable, ont eu lieu les 25 et 26 septembre 2009 dans les provinces belges de Namur, du Hainaut et du Luxembourg.

**H**uit sites remarquables tels des maisons unifamiliales, des bâtiments publics passifs ou de basse énergie ont été découverts par une vingtaine d'entreprises du secteur de la construction.

Parmi les visiteurs, cinq participants ardennais (architectes, bureau d'étude spécialisé dans les constructions à ossature bois, construction de maison individuelle) ont été particulièrement satisfaits de la qualité et de l'intérêt d'une telle initiative.

A l'égard des professionnels ardennais, ces visites ont offert

l'occasion de constater de visu les qualités des constructions belges répondant à des critères environnementaux très élevés. Les professionnels ont pu poser des questions pertinentes aux architectes et aux maîtres d'ouvrage, échanger leurs points de vue et partager leurs expériences quant à la mise en oeuvre des techniques de construction écologique. Ce fut aussi l'occasion pour les professionnels ardennais de se familiariser avec les impératifs et les problèmes affectant la construction durable.

Contact : Anne Bibot - tél : 03 24 27 87 56 - mail : [abibot@ardennes.cci.fr](mailto:abibot@ardennes.cci.fr)

## Visite groupée du salon Energie & Habitat

Le 27 novembre 2009 à Namur, dans le cadre du programme Bâti D<sup>2</sup>, une trentaine de professionnels de la construction ont visité le salon Energie & Habitat à l'occasion de sa journée professionnelle. C'est le salon de référence en Belgique en matière d'efficacité énergétique dans le bâtiment et de construction durable. Les visiteurs ardennais ont assisté aux conférences sur le Vorarlberg, le land Autrichien qui est actuellement un exemple dans la mise en pratique du développement durable dans la construction.

Les visiteurs du salon ont apprécié l'opportunité de découvrir les nouveautés techniques, d'échanger leurs expériences avec des spécialistes et de développer d'éventuels partenariats.



## Géraud Spire en président transfrontalier

**En organisant des visites en Belgique, la CCI des Ardennes permet aux professionnels ardennais d'apprécier les progrès des Belges dans la construction durable. La CCI joue donc un rôle de facilitateur dans l'exécution du programme européen BâtiD<sup>2</sup>. On pourrait dire que la CCI permet de « clustériser » l'ensemble des intervenants du processus de réalisation d'un bâtiment.**

Le 15 octobre 2009, au domaine de Saint-Roch à Couvin, le président de la CCI des Ardennes, Géraud Spire a lancé la réalisation du programme en question. Ce fut une occasion importante de promouvoir le projet européen BâtiD<sup>2</sup>, ses actions en faveur des entreprises et les atouts d'une collaboration transfrontalière.

Devant une assistance de professionnels du bâtiment, le président Spire a affirmé la forte implication de la CCI des Ardennes dans ce projet. Il a rappelé l'importance de la prise en compte du développement durable dans tous les secteurs d'activités, et particulièrement dans le secteur de la construction à la suite du Grenelle de l'environnement.

Une réalité encore plus forte dans les Ardennes puisque le ministère du développement durable a désigné le département comme pilote de la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que des logements sociaux et privés.

Le président s'est également félicité de la collaboration transfrontalière entre les institutions belges et françaises au bénéfice de leurs entreprises respectives.

# transfrontalier



## Quatre questions à Patrice Halleux architecte à Sedan

### AE : Quels enseignements tirez-vous de ces visites en Belgique ?

**Patrice Halleux :** « Nous sommes très demandeurs de ce genre de manifestation car elles sont très formatrices. Cela nous permet de constater le niveau de responsabilité de la mise en pratique du développement durable des différents acteurs belges de la construction tout au long du processus de réalisation d'un bâtiment. Le niveau est très élevé qu'il s'agisse de celui du bureau d'étude, de l'architecte, du maître d'ouvrage et bien sûr des entrepreneurs. On peut constater le très fort engagement dans les problématiques du développement durable et surtout les compétences nécessaires pour répondre sur le terrain à cette réalité ».

### AE : Les professionnels belges ont-ils été réceptifs ?

**PH :** « Nous avons pu échanger avec des professionnels belges et comprendre comment ils solutionnent les problématiques de la mise en pratique du développement durable dans la construction. Ils sont très compétents. Nous avons désormais des interlocuteurs capables de répondre à des questions techniques précises tout en étant des généralistes du bâtiment ».

### AE : Quel site visité en Belgique vous a le plus marqué ?

**PH :** « En premier lieu, le centre d'affaires passif de Marche-en-Famenne. Cette réalisation est particulièrement remarquable, de par la rapidité et la qualité de la mise en œuvre, tout en tenant compte des besoins d'un point de vue collectif.

*Le travail d'étude en amont permet à la fois d'amoindrir les coûts d'exécution mais également d'éviter les aléas de chantiers, deux freins à ce type de projet. Aujourd'hui en France, les demandes que nous recevons de construction de maisons économes en énergie viennent surtout des particuliers. Les bâtiments tertiaires et collectifs sont encore trop peu nombreux. Mais les mentalités commencent à changer.*

*L'éco-quartier à Tournai est également très intéressant car il traite la question du logement collectif, problématique en France. Nous avons l'obligation d'appliquer la future réglementation thermique (RT) 2012. L'éco-quartier de Tournai montre que son coût est proche d'une réalisation plus classique ».*

### AE : Avez-vous déjà mise en œuvre de telles techniques dans vos réalisations ?

**PH :** « Nous allons bientôt commencer à Sedan la construction de 24 logements à ossature bois et certifié Qualitel. Cependant, la plus grosse difficulté reste la maîtrise du coût. Nous avons encore trop peu de retours d'expériences qui nous permettraient de proposer des budgets proches de la réalité.

*On peut noter également qu'à cause d'un certain manque de formation, il n'est pas toujours facile de trouver les compétences pour mettre en œuvre ces nouvelles techniques.*

*Le besoin en formation de tous les corps de métiers du bâtiment est très important ».*

## agenda

### JANVIER FEVRIER MARS

#### RELATIONS INTERNATIONALES

##### 7 janvier :

Journée-pays MALAISIE à la CCI de Reims et d'Eprenay. Intervenant : François Matraire, Conseiller Commercial au Service Economique de Kuala Lumpur.

**Contact : Anne BIBOT**

tél : 03 24 27 87 56

mail : abibot@ardennes.cci.fr

##### 19 janvier :

Journée-pays AUSTRALIE à la CCI de Reims et d'Eprenay. Intervenant : Olivier Deschang, Directeur du Service Appui aux Entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-australienne à Melbourne.

**Contact : Anne BIBOT**

tél : 03 24 27 87 56

mail : abibot@ardennes.cci.fr

##### 20 janvier :

Matinée d'information « Douane » à la CCI des Ardennes à Charleville-Mézières.

**Contact : Jean-Luc CLEMENT**

tél : 03 24 27 87 57

mail : jlclement@ardennes.cci.fr

##### Du 1<sup>er</sup> au 5 février :

Mission de prospection multisectorielle AFRIQUE DU SUD.

**Contact : Anne BIBOT**

tél : 03 24 27 87 56

mail : abibot@ardennes.cci.fr

##### 10 février :

Formation « Les Bases de l'Export »  
Module n°1 : Approche commerciale de l'export.

**Contact : Jean-Luc CLEMENT**

tél : 03 24 27 87 57

mail : jlclement@ardennes.cci.fr

##### Du 14 au 16 mars :

Participation au salon TAVOLA à Courtrai, salon professionnel belge de l'alimentation fine et des produits frais, sur le « village gourmet transfrontalier » dans le cadre du programme INTERREG IV CTE GO-KMO.

**Contact : Albane MERCIER**

tél : 03 24 27 87 55

mail : amercier@ardennes.cci.fr

##### 24 mars :

Formation « Les Bases de l'Export ». Module n°2 : Offre commerciale et gestion de commande.

**Contact : Jean-Luc CLEMENT**

tél : 03 24 27 87 57

mail : jlclement@ardennes.cci.fr

##### 26 mars :

Visite collective du salon BOIS & HABITAT à Namur dans le cadre du programme INTERREG IV Bâti D<sup>2</sup> (Développement durable dans la construction).

**Contact : Charles GUNTHER**

tél : 03 24 27 87 65

mail : cgunther@ardennes.cci.fr



# De nos envoyés spéciaux de retour du Midest

Du 17 au 20 novembre 2009 à Paris Nord Villepinte, le Midest, le plus vaste des salons mondiaux de la sous-traitance industrielle, a réuni quelque 1 700 entreprises et 38 000 professionnels et donneurs d'ordres internationaux.

**A**vec le soutien de la CCI des Ardennes, vingt sociétés ardennaises, des spécialistes des métiers de la sous-traitance, ont participé activement à ce salon. Une douzaine d'entre elles étaient rassemblées sur le stand collectif mis en place par la CCI des Ardennes au carrefour des secteurs « Forge, Fonderie, Chaudronnerie » et « Mise en forme et découpage des métaux ».

Les participants ardennais au Midest 2009 ont estimé qu'il ne fallait pas manquer cette occasion d'étoffer leurs contacts professionnels en pleine crise économique. "C'est la première fois que nous participions au Midest en tant qu'exposant", explique Jean-Paul Mayette, PDG de la société Jayot-LCAB (forge, emboutissage, estampage, mécano soudure - 33 salariés - 2,8 M€ de CA en 2009). Cette PMI de Bogny-sur-Meuse travaille beaucoup avec les sous-traitants de Réseau ferré de France (RFF) et pour des spécialistes des adductions d'eau en France. "L'organisation de la CCI sur place est

*excellente et nous a permis de prendre de nombreux contacts, précise le chef d'entreprise ardennais. Nous avons pu renouer avec d'anciens clients qui croyaient que notre entreprise avait disparu. Et nous avons pu dénicher nous-même un fournisseur de joints dont nous avions vraiment besoin*".

À noter qu'à l'occasion du Midest 2009 dont l'invité d'honneur était La Belgique, la CCI des Ardennes a capitalisé fortement sur ses relations avec ses partenaires transfrontaliers, le Bureau économique de la province de Namur et Hainaut Développement. Elle a invité deux entreprises namuroises, la société Chaput (moulage caoutchouc) de Gembloux et la société Mecanelec (usinage) de Montignies-sur-Sambre, qui étaient présentes sur le stand des Ardennes. Elle a également reçu la visite d'une délégation d'acheteurs industriels de la province du Hainaut.

**Contact : Jean-Luc Clément**  
**tél : 03 24 27 87 57 - mail : jlclement@ardennes.cci.fr**

## Prospections au pays de la Coupe du Monde

**Dans le cadre des missions soutenues par le Ministère du commerce extérieur, une mission de prospection commerciale en Afrique du Sud est proposée aux entreprises industrielles du grand est de la France.**

Le voyage se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 février 2010. Les secteurs ciblés sont la mécanique, la plasturgie, l'automobile, l'agroalimentaire et les biotechnologies. Depuis 2001, la CCI des Ardennes a accompagné une vingtaine d'entreprises champardennaises sur les pôles d'activité de Johannesburg, du Cap et de Port Elisabeth. Du fait de sa grande expérience du marché sud-africain, la CCI des Ardennes est le pilote régional de la mission de prospection en février 2010. Afin d'en sensibiliser les entreprises, une journée

d'information a été organisée le 13 octobre 2009 par la CCI des Ardennes à Châlons en Champagne. Auprès des experts d'UbiFrance basés à Johannesburg, les entreprises champardennaises ont pu s'informer des possibilités de débouchés dans leur secteur d'activités et saisir l'opportunité de se rendre en Afrique du Sud. Cette mission commerciale bénéficiera de l'appui financier du gouvernement français. Toute entreprise peut encore s'inscrire. La CCI organise le transfert aérien, l'hébergement et la gestion des rendez-vous individualisés avec les entreprises sud-africaines.

**Contact : Anne Bibot - tél : 03 24 27 87 56**  
**mail : abibot@ardennes.cci.fr**

